



Carole DELGA
Ancienne ministre
Présidente



Toulouse, le 19 juin 2020

Madame, Monsieur,

Votre enfant est scolarisé en dernière année de collège. A la rentrée scolaire, il rentrera dans l'un des établissements de compétence régionale (Lycée public ou privé, Maison Familiale et Rurale (MFR)...).

La collectivité régionale que je préside a fait de la jeunesse une priorité politique afin de permettre à chaque jeune d'accéder aux savoirs, à la formation et à l'emploi dans les meilleures conditions possibles.

J'ai souhaité que la **Carte Jeune Région** soit le sésame indispensable des 229 168 lycéen.ne.s, et des 1 577 élèves des Ecoles de la Deuxième Chance Régionales. Avec cette carte, en fonction de la formation choisie, votre enfant pourra dès la rentrée prochaine bénéficier :

- De la fourniture gratuite des manuels scolaires,
- De la fourniture gratuite des premiers équipements nécessaires aux formations professionnelles,
- De la fourniture d'un ordinateur pour les lycées labélisés,
- De l'aide à l'acquisition d'un ordinateur individuel, permettant la gratuité pour les revenus les plus modestes et en aidant les autres familles, en fonction de leurs ressources.
- D'une aide à la lecture de 20€ qui permettra l'achat de livres culturels et de loisirs uniquement dans les librairies indépendantes de la région,
- D'une aide à l'acquisition d'une licence sport scolaire de 15€ pour favoriser l'accès aux pratiques sportives scolaires,
- De bons plans pour des événements culturels sportifs et touristiques.

Cette Carte Jeune Région est obligatoire pour bénéficier de ces aides et je vous invite à vous rendre sur le site www.sitejeune.laregion.fr dès le mois de juin pour vous inscrire.

Cette politique éducative solidaire et innovante témoigne de l'engagement fort de la Région auprès de ses jeunes et des familles d'Occitanie. J'espère que ces mesures seront propices à soutenir votre pouvoir d'achat et donneront à tous les jeunes d'Occitanie des chances supplémentaires de réussite.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes salutations distinguées.

PJ : Dépliant

Carole DELGA

HÔTEL DE RÉGION



À SAVOIR

Certaines aides sont modulées en fonction des ressources des familles et de la formation. Cette carte peut servir à l'accès à la restauration scolaire et aux établissements.

La carte Jeune Région est nominative, avec photo, et elle accompagne chaque jeune tout au long de sa scolarité ou de sa formation.

IMPORTANT

La Carte Jeune Région est à conserver d'une année sur l'autre. Chaque année, un sticker est fourni avec la carte. Il permet de l'actualiser.

CONTACTS UTILES
www.cartenjeune.laregion.fr
Tél. : 05 32 30 00 40

HÔTEL DE RÉGION

Toulouse 22, bd du Maréchal Juin 31006 Toulouse celex 9 05 61 33 80 50	Montpellier 201, av de la Pompidourne 34064 Montpellier celex 2 04 67 22 80 00
---	---

@occitanie | laregion.fr



La Carte Jeune Région est adossée au Plan de Développement Régional.



GRATUITE & OBLIGATOIRE

LA CARTE JEUNE RÉGION



MODE D'EMPLOI



© Philippe Gröllier



Carole Delga
Présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Midi-Pyrénées

« Le coût de la scolarité ne doit pas être un frein pour réussir ses études, alors la Région améliore le pouvoir d'achat des familles avec la Carte Jeune : livres gratuits, l'équipement "pro" gratuit, ordinateur portable... La Carte Jeune c'est l'atout gagnant. »

LA CARTE JEUNE RÉGION : QU'EST-CE QUE C'EST ?

La Région Occitanie accompagne les jeunes sur l'ensemble des sujets qui les concernent, l'orientation et la formation, le transport, le logement, la culture, le sport ou la santé.

La Carte Jeune Région est un outil innovant qui accorde des aides directes pour faciliter la vie des jeunes et augmenter leur pouvoir d'achat, ainsi que celui de leurs familles.

C'est le support numérique de l'ensemble des aides de la Région en faveur des lycéens de l'Occitanie.



CARTE JEUNE RÉGION : MODE D'EMPLOI

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Les lycéens inscrits dans un établissement situé en Occitanie, que ce soit en :

- > Lycée public ou privé sous contrat d'association avec l'État.
- > EREA (Établissement régional d'enseignement adapté).
- > Maison familiale et rurale,
- > Association ASEI (Agr. Soigner-Éduquer-Insérer), pour les jeunes lycéens.
- > EZCR (École de la 2^e Chance Régionale).

QUELLES AIDES DIRECTES ?

Retrouvez l'ensemble des dates et détails sur www.cartajeune.laregion.fr

LE PRÊT DES LIVRES SCOLAIRES PAPIERS OU NUMÉRIQUES À TOUS LES LYCÉEN.NE.S



LA GRATUITÉ DU 1^{er} ÉQUIPEMENT PROFESSIONNEL
pour que les élèves disposent tous du même équipement de qualité.



lorDi
pour tous



L'AIDE À L'ACHAT D'UNE LICENCE SPORTIVE (UNSS) DE 15 € ET L'AIDE À LA LECTURE DE 20 €



NOUVEAUTÉ :

- > Carte Jeune Région, l'application mobile à télécharger
- > Bons Plans pour des événements culturels, sportifs et touristiques
- > Environnement : parrainer un arbre et soutenir notre écosystème



CONCRÈTEMENT, COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

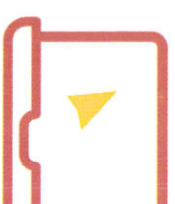
- 1** **TOP DÉPART EN JUIN !**
Rendez-vous dès le 2 juin 2020 sur [www.cartajeune.laregion.fr/rubrique "demander sa Carte Jeune Région"](http://www.cartajeune.laregion.fr/rubrique-demander-sa-Carte-Jeune-Région) à savoir : des pièces justificatives sont à fournir (voir liste sur le www.cartajeune.laregion.fr)

- 2** **... QUELQUES SEMAINES PLUS TARD**
Dès validation du dossier, la Carte Jeune Région est envoyée au domicile du lycéen.ne, avec un identifiant et le sticker pour l'année à coller à l'emplacement réservé à cet effet.

- 3** **> RDV EN SEPTEMBRE**
Pour bien commencer la rentrée, la Région organise la distribution des manuels scolaires et du 1^{er} équipement selon la formation.

+ d'infos sur www.cartajeune.laregion.fr

ZOOM SUR lorDi



Il est nécessaire d'être en possession de la Carte Jeune Région. En effet : pour les lycées publics labellisés numériques : la Région s'occupe de tout, elle commande et fait livrer dans le lycée. Pour les élèves inscrits dans un lycée non labellisé ou dans un lycée privé : RDV sur «votre espace jeune» sur le site www.cartajeune.laregion.fr

Attention : les commandes se font du 1^{er} septembre au 31 décembre 2020 pour tous les bénéficiaires.

Pensez à actualiser votre situation (justificatif à fournir : attestation de paiement de l'Allocation de Rentrée Scolaire de l'année en cours ou Avis d'imposition le plus récent) avant de commander lorDi.

L'aide à l'acquisition de lorDi n'est valable qu'une seule fois au cours de la scolarité ou de la formation.

Le montant de la participation personnelle est communiqué au moment de la commande.

TRANSPORT SCOLAIRE

La Région est autorité organisatrice des Transports Interurbains et scolaires.

Attention : Il est nécessaire de posséder une carte transport, pour l'instant différente de la Carte Jeune Région.

Les inscriptions se font en ligne début juin 2020 directement sur www.lrs.laregion.fr

Pour toutes questions relatives aux transports scolaires, s'adresser aux Maisons de la Région. Liste disponible sur www.laregion.fr/les-maisons-de-la-region



ZOOM



Les stagiaires de la formation en Ecoles de la 2^e Chance Régionales (EZCR) peuvent être éligibles à :

- l'aide à la lecture de 20 €,
- lorDi.